



N° 3/2018

Compte-rendu du Conseil municipal du 3 avril 2018

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 08/02/2018.
2. Délibération : Subvention aux Intrépides.
3. Délibération : Approbation des comptes administratifs et de gestion – Affectation des résultats.
4. Délibération : Vote des budgets primitifs.
5. Délibération : Autorisation de signature de la convention Léo Lagrange.
6. Délibération : Autorisation de signature de la convention ASCE.
7. Délibération : Autorisation d'exploitation d'une carrière.
8. Questions diverses.

Présents :

PACQUOT Nicolas, Maire
BALLAY Marielle, 1^{ère} Adjointe
COPPI Roger, 2^{ème} Adjoint
GAZEAUX Olivier
DAYT Thierry
BERNARDIN Yvelyne
DESSENNE Christophe
PESSONNEAUX Claude

Absents excusés :

FIEROBE Anthony, pouvoir à COPPI Roger
QUELLEC Annik, pouvoir à BERNARDIN Yvelyne
COULON Philippe, pouvoir à PACQUOT Nicolas
HUMBERT Thierry

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 08/02/2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Subvention aux Intrépides

Une demande de subvention de 350.00 € a été formulée par l'Association des Intrépides. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde cette subvention.

3. Approbation des comptes administratifs et de gestion – Affectation des résultats

Le Maire présente les comptes de l'année 2017. Le tableau ci-après résume les résultats de clôture.

BUDGETS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EAU	Déficit 7 209.04 €	Excédent 46 688.94 €
ASSAINISSEMENT	Déficit 1 014.11 €	Excédent 14 497.42 €
COMMUNE	Excédent 208 155.62 €	Déficit 39 341.37€

Ces comptes administratifs correspondent aux comptes de gestion du percepteur.

Ils sont validés à l'unanimité, sauf 1 abstention pour le compte administratif de la commune.

NB : Le bilan très favorable du budget communal est à nuancer, du fait que le prêt relais de 180.000€ pour solder les travaux de la traversée du village sera à rembourser en mai 2018.

Affectation des résultats :

L'excédent d'investissement de 46 688.94 € du budget eau reste en investissement. Le déficit de fonctionnement de 7 209.04 € est reporté en fonctionnement.

L'excédent d'investissement de 14 497.42 € du budget assainissement reste en investissement. Le déficit de fonctionnement de 1 014.11 € est reporté en fonctionnement.

L'excédent de fonctionnement de 208 155.62 € du budget communal est reporté en fonctionnement. Le déficit d'investissement de 39 341.37 € est reporté en investissement.

4. Vote des budgets primitifs

Le Maire présente les budgets primitifs de l'année 2018.

Ces budgets sont validés à l'unanimité sauf 1 abstention pour le budget communal.

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
EAU	Recettes	171 700.00 €	52 378.94 €
	Dépenses	171 678.04 €	42 550.00 €
ASSAINISSEMENT	Recettes	132 200.00 €	36 797.42 €
	Dépenses	132 200.00 €	36 797.42 €
COMMUNAL	Recettes	646 140.25 €	415 080.17 €
	Dépenses	646 140.25 €	390 558.37 €

5. Autorisation de signature de la convention avec Léo Lagrange

La convention passée entre la commune et l'Association Léo Lagrange concernant l'accueil périscolaire arrive à son terme. Il est donc nécessaire de la renouveler. Le devis établi évalue la participation de la commune à 23 500.00 € pour l'année 2018.

Après lecture de ladite convention, le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité le Maire à signer ce document.

Il est rappelé que la commune ne participe pas financièrement aux séjours en centre aéré pendant les petites vacances et durant le mois de juillet si ceux-ci se déroulent dans un centre hors d'Etouvans.

6. Autorisation de signature de la convention avec l'ASCE

Cette convention définit les modalités de mise à disposition d'une salle communale à l'Association ASCE et les tâches qui incombent à chacune des parties.

Après lecture de ladite convention, le Conseil Municipal, autorise à l'unanimité le Maire à signer ce document.

7. Autorisation d'exploitation d'une carrière

Le Préfet avait prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation unique présentée par la société Granulas de Franche-Comté pour l'exploitation (renouvellement et extension) d'une carrière de roches calcaires à Bart, Dung et Présentevillers.

A l'issue de cette enquête, une erreur matérielle a été constatée par le maître d'ouvrage ce qui l'invalide. Une nouvelle enquête est donc ouverte du 3 avril au 4 mai 2018.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette enquête.

Informations mairie

• Etat civil

Naissance :

Camille KOEHLI (12 mars)

Décès :

Thérèse VADAM (28 mars)

• Secrétariat

Le secrétariat de Mairie sera fermé du **30 avril au 11 mai inclus**. En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser au maire ou aux adjoints.

• Stationnement

Il est rappelé que le stationnement sur les trottoirs est interdit et passible d'une contravention de 135 €. La gendarmerie réalisera des contrôles dans les jours et semaines à venir.

• Ramassage des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} mars, le ramassage des ordures ménagères a lieu **le lundi des semaines paires**.

Vie associative

• Ligue contre le cancer

La collecte de la ligue contre le cancer a rapporté la somme de **3 252.00 €**.

Merci aux généreux donateurs.

• Les Intrépides

Les Intrépides organisent une vente de fleurs. Des bulletins de commande sont disponibles en mairie, ils doivent être retournés à l'école pour le **24 avril 2018**. Livraison le **mercredi 2 mai**.

Les commissions

<ul style="list-style-type: none">• Urbanisme P.L.U - Environnement :<ul style="list-style-type: none">✓ Etude de la demande de permis de construire de monsieur BONNOT Stéphane pour un appentis : avis favorable.
<ul style="list-style-type: none">• Ecole :<ul style="list-style-type: none">✓ Etude sur le déménagement du périscolaire.✓ Etude du projet d'installation d'une maison d'assistante maternelle.
<ul style="list-style-type: none">• Voire – Réseaux :<ul style="list-style-type: none">✓ Réalisation de devis pour l'étude de l'aménagement de la rue de l'Eglise.

Les travaux du SIVU

<ul style="list-style-type: none">✓ Nettoyage du point R et du cimetière.✓ Pose de panneaux indiquant que le village est sous vidéo protection.✓ Divers travaux à l'école (pose de portes, débouchage des toilettes du périscolaire...).✓ Elagage pour la pose de la vidéo protection.✓ Elagage du talus rue d'Ecot.✓ Purge du chauffage de la ferme CATTIN.

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en mairie

Nom : Prénom :

Date : Signature :

Retrouvez les actualités, informations et agenda de la commune sur le site internet :
<http://etouvans.cc3c.fr>

Vous pouvez contacter le maire Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse : nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est également possible de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse : mairie.etouvans@gmail.com ;
- par téléphone ou en vous rendant en mairie.